

Soixante ans d'économie française : des mutations structurelles profondes

Gérard Bouvier et Charles Pilarski, division Synthèses des biens et services, Insee

Durant les trente glorieuses, la croissance économique reposait de façon équilibrée sur la valeur ajoutée dégagée par l'industrie et la construction d'une part, les services d'autre part. Les services ont depuis acquis un rôle prépondérant. De fait, en soixante ans, l'emploi est devenu en grande majorité tertiaire et salarié.

Le premier choc pétrolier marque une cassure : avant 1974, la croissance était plus forte et s'appuyait sur des gains de productivité beaucoup plus soutenus. Par la suite, le ralentissement de la productivité s'est transmis aux gains salariaux. Le taux de marge des entreprises a reculé sous l'impact des chocs pétroliers de 1974 et 1979, plus rapidement dans l'industrie que dans les services. Il s'est ensuite redressé durant les années 1980.

Après la seconde guerre mondiale et jusqu'au premier choc pétrolier, la croissance économique de la France a été vive et régulière. De 1949 à 1974, le PIB en volume a progressé de + 5,4 % en moyenne annuelle. Cette croissance était alors portée pour l'essentiel par les activités industrielles et de construction d'une part, les services principalement marchands d'autre part. Leurs contributions à la croissance étaient en outre quasiment égales, de 2,1 et 2,2 points respectivement (graphique 1).

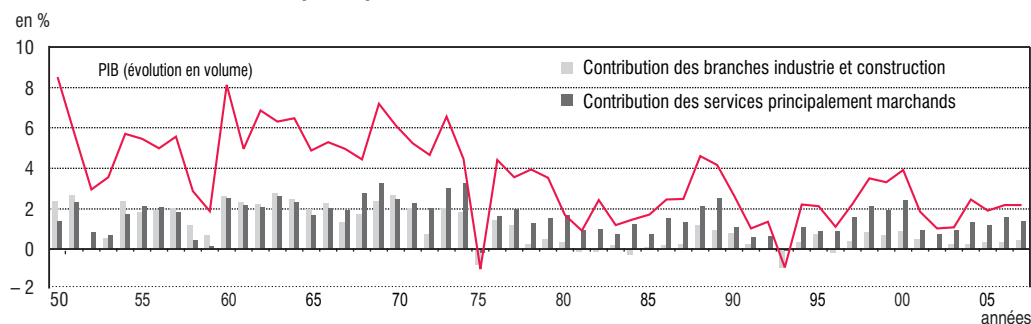
Depuis le premier choc pétrolier, le rythme annuel de progression du PIB a nettement baissé, à + 2,2 % en moyenne. Cette croissance repose désormais beaucoup plus sur la valeur ajoutée dégagée par les services marchands, qui a augmenté de 2,9 % par an. Ceux-ci ont ainsi contribué pour 1,4 point par an à la croissance totale. L'activité des services marchands n'a reculé qu'en 1975 et 1993 et la valeur ajoutée dégagée par l'ensemble des services a toujours progressé. Depuis 1975, l'industrie et la construction ont pour leur part nettement moins contribué à la croissance (+ 0,4 point par an), avec notamment six années de récession industrielle.

Ces différences de dynamisme ont profondément transformé l'économie : à dominante agricole et industrielle au milieu du siècle dernier, elle repose désormais principalement sur les services. La part des services marchands dans la valeur ajoutée totale a beaucoup augmenté : 34 % en 1949, près de 56 % aujourd'hui. Dans le même temps, le poids des services principalement non marchands est passé de 12 % à 21 %, notamment du fait du développement des services de santé et d'éducation. À l'inverse, le poids de l'industrie est aujourd'hui moitié moindre (14 % contre 27 % en 1949) et celui de l'agriculture a fondu (2 % contre 21 %).

Des paysans aux salariés du tertiaire

Les mutations de l'économie française ont encore plus transformé la structure de l'emploi. Dans les années 1950, services principalement marchands, industrie et agriculture employaient à peu près le même nombre de

① Croissance du PIB et principales contributions de 1950 à 2007



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

personnes (*graphique 2*). À l'exception d'une période de tassement au début des années 1990, l'emploi des services marchands a augmenté régulièrement, de 1,5 à 2 % par an. Progressant au même rythme, les effectifs des services principalement non marchands ont dépassé ceux de l'industrie au début des années 1980. En 2007, les services emploient trois quarts des actifs, une part qui a plus que doublé depuis 1950. Les effectifs de l'industrie ont légèrement crû de 1949 à 1974 (+ 0,6 % par an). Ils baissent depuis, sur un rythme annuel de - 1,5 %. Les emplois dans la construction ont fortement augmenté

jusqu'en 1974 (+ 2,7 % par an), sous l'effet des besoins aigus en logements liés à la croissance démographique. Ils ont diminué entre 1974 et 1998, mais sont repartis à la hausse depuis 1999 (+ 2,8 % par an). L'agriculture occupait 29 % des actifs ayant un emploi en 1949. La décreue de l'emploi agricole a été rapide jusqu'au milieu des années 1990 (- 3,6 % par an entre 1949 et 1995). Elle a par la suite ralenti (- 1,8 % par an). La branche ne représente plus que 3 % des emplois en 2007. Au total, la population occupant un emploi atteint 25,7 millions de personnes en 2007, contre 19,4 millions en

1949. Elle a augmenté de 0,5 % par an sur la période, à un rythme légèrement inférieur à celui de la population totale. Au sein des 15-64 ans, la part de la population occupant un emploi a ainsi décliné, de 7 à 6 personnes sur 10, entre le début des années 1950 et le milieu des années 1990. Durant cette période, le taux d'activité des femmes s'est fortement développé. Cependant, la part des jeunes en activité a diminué avec l'allongement de la durée des études. Celle des seniors a aussi décliné avec l'abaissement de l'âge de départ à la retraite. Dans le même temps, le taux de chômage a augmenté. Depuis 15 ans, la légère remontée de la part de la population occupant un emploi s'explique notamment par la baisse du taux de chômage et une augmentation du taux d'activité des plus de 55 ans.

La salarisation croissante de l'emploi est un autre fait marquant : aujourd'hui, 91 % des personnes qui travaillent sont salariées, contre 64 % en 1949, en raison principalement de la chute de l'emploi non salarié agricole.

La croissance s'est enrichie en emplois

Entre 1949 et 2007, le PIB a été multiplié par huit en volume, quand le nombre de personnes en emploi n'augmentait que d'un tiers (*graphique 3*). Avant le premier choc pétrolier, les gains de productivité horaire du travail (*définitions*) étaient élevés (+ 5,6 % par an) : le PIB s'accroissait de + 5,4 % par an, pour des emplois en hausse de 0,5 % et une durée effective du travail en baisse de 0,8 %. Ce dynamisme des « trente glorieuses » traduisait un phénomène de rattrapage au lendemain de la guerre, à la fois en termes d'accumulation de capital et de progrès technologique.

Le rythme tendanciel de croissance s'est brisé après le premier choc pétrolier. Cette cassure n'est pas liée à un ralentissement du volume horaire de travail, mais reflète celle du rythme des gains de productivité. Entre 1975 et 1990, ce rythme est de + 3,1 % par an en moyenne. Depuis le début des années 1990, le ralentissement s'est accentué et les gains de productivité sont en moyenne de + 1,7 % par an. La croissance est ainsi devenue plus riche en emplois : à l'épuisement du phénomène de rattrapage se sont ajoutés les effets des politiques de soutien à l'emploi.

Depuis le milieu des années 1960, la durée annuelle du travail diminue

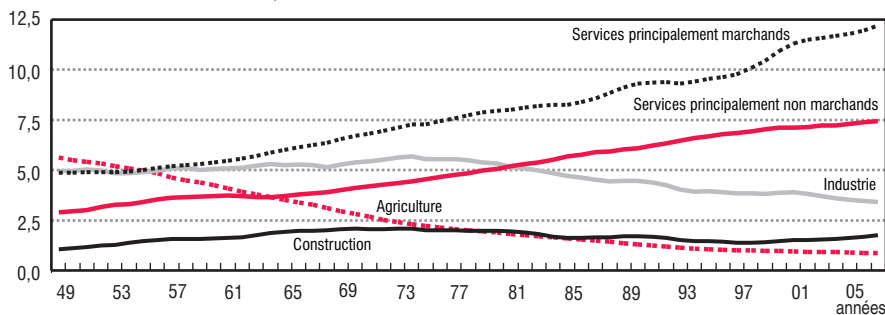
Depuis soixante ans, la durée annuelle du travail par personne en emploi a diminué de 25 %. En 1949, la norme était d'une semaine de travail d'environ 45 heures, avec deux semaines de congés payés. Jusqu'en 1966, la durée effective du travail a fluctué autour de 1 950 heures par an. La légère croissance de la durée hebdomadaire durant les années de reconstruction d'après-guerre a compensé l'effet de la troisième semaine de congés (1956).

Entre 1967 et 1980, la durée annuelle effective du travail salarié a baissé de 260 heures, du fait de la quatrième semaine de congés payés (1969) et de la baisse de la

durée hebdomadaire effective, qui s'est progressivement alignée sur la durée légale de travail à 40 heures. Entre 1980 et 1985, la cinquième semaine de congés (1982) et l'abaissement à 39 heures de la durée légale hebdomadaire ont entraîné une nouvelle baisse de la durée effective (- 160 heures). Entre 1990 et 1998, la contraction a repris sur un rythme plus faible (- 50 heures) avec le développement du temps partiel, notamment dans les activités de services. Entre 1999 et 2007, les lois de réductions collectives du temps de travail ont contribué à l'abaissement de la durée effective de 1 530 à 1 450 heures par an, le temps partiel se stabilisant dans le même temps.

② Emploi (salariné et non salariné) par branches de 1949 à 2007

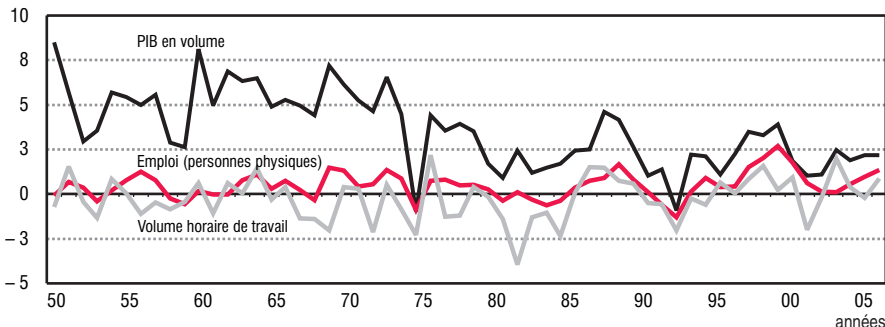
effectifs des branches, en millions de personnes



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

③ Croissance annuelle du PIB, de l'emploi et du volume horaire de travail

en %



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

L'enrichissement de la croissance en emplois varie selon les branches d'activité (*définitions*). Dans l'agriculture, les gains de productivité sont restés très élevés sur l'ensemble de la période (*tableau 1*). Les gains de productivité dans l'industrie ont baissé après le premier choc pétrolier, mais se sont stabilisés depuis 1975 (+ 3,7 % par an en moyenne).

En 1949, la productivité horaire en niveau des services marchands (hors immobilier) était le double de celle de l'industrie. Cet écart traduisait l'insuffisance de capital productif en France au lendemain de la guerre. À compter de 1975, le ralentissement des gains de productivité a été marqué pour les services (de + 4,8 % à + 2,2 %) et

il s'est accentué à partir de 1990 (+ 1,3 %). La productivité dans les services marchands est aujourd'hui inférieure de 15 % en niveau à celle de l'industrie, une différence liée à celle de leurs intensités capitalistiques respectives.

L'évolution du salaire moyen par tête est liée à celle de la productivité

En 2007, le salaire annuel brut moyen par tête (*définitions*) atteint 32 200 euros dans les branches marchandes, contre 7 600 euros en 1950 : en euros constants, il a progressé de + 2,5 % par an depuis 1950. Jusqu'en 1974, la hausse

moyenne était de + 4,3 % par an, elle s'est réduite depuis à + 1,3 % (*graphique 4*). Cette rupture de tendance fait suite à celle enregistrée sur la productivité. Le coût du travail par tête a progressé plus rapidement que le salaire moyen par tête jusqu'au début des années 1990, en raison des augmentations de taux de cotisations sociales employeurs. C'est l'inverse depuis, avec le développement des politiques d'exonérations de cotisations sociales.

En 1949, le salaire moyen par tête réel dans l'industrie était inférieur de 30 % à celui dans les services. En 2007, la hiérarchie s'est inversée (+ 8 % en faveur de l'industrie) : les augmentations salariales sur l'ensemble de la période ont été moins fortes dans les services (+ 2,2 %, contre + 3,0 %). Au-delà d'un effet de rattrapage, cette différence de dynamisme salarial traduit l'évolution de la structure des qualifications, le développement spécifique du travail à temps partiel dans le tertiaire et un pouvoir de négociation plus important des salariés dans les grandes entreprises industrielles.

1 Valeur ajoutée, emploi, durée et productivité horaire du travail

	Moyennes annuelles (en %)			
	1950-1974	1975-1989	1990-2007	1950-2007
PIB	5,4	2,5	1,9	3,6
Total des branches (hors immobilier)				
Valeur ajoutée	5,3	2,4	1,9	3,5
Productivité horaire	5,6	3,1	1,7	3,7
Durée annuelle du travail	-0,8	-0,9	-0,6	-0,7
Emploi	0,5	0,2	0,9	0,5
Agriculture				
Valeur ajoutée	3,3	2,9	0,9	2,4
Productivité horaire	7,0	7,2	4,2	6,2
Durée annuelle du travail	-0,2	-0,6	-0,6	-0,5
Emploi	-3,5	-3,4	-2,6	-3,2
Industrie				
Valeur ajoutée	6,4	1,5	1,8	3,7
Productivité horaire	6,3	3,7	3,7	4,8
Durée annuelle du travail	-0,5	-0,5	-0,4	-0,5
Emploi	0,6	-1,6	-1,5	-0,6
Construction				
Valeur ajoutée	5,9	0,6	0,5	2,8
Productivité horaire	3,5	2,9	0,6	2,4
Durée annuelle du travail	-0,4	-0,9	-0,3	-0,5
Emploi	2,7	-1,4	0,2	0,8
Services principalement marchands (hors immobilier)				
Valeur ajoutée	5,8	3,2	2,5	4,1
Productivité horaire	4,8	2,2	1,3	2,9
Durée annuelle du travail	-0,6	-0,5	-0,5	-0,5
Emploi	1,6	1,5	1,7	1,7

Lecture : dans les services marchands, la valeur ajoutée a augmenté de 5,8 % par an entre 1950 et 1974. Durant cette période, la productivité horaire a progressé de 4,8 % par an, l'emploi de 1,6 %, tandis que la durée annuelle du travail a diminué de 0,6 %.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

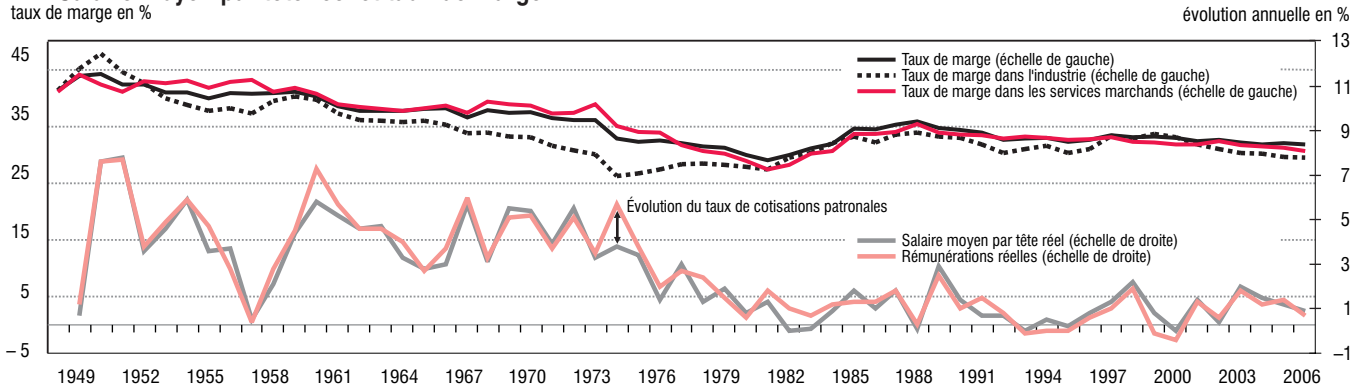
L'industrie a retrouvé son taux de marge d'avant choc pétrolier

Pour les branches marchandes non agricoles, le taux de marge (*définitions*) s'est réduit : 42 % dans les années 1950, 36 % en 1974 (*tableau 2*). Ce recul s'explique notamment par l'effet de la salarisation de l'emploi et par la hausse des cotisations patronales. Le taux de marge a ensuite vivement baissé sous l'effet des deux chocs pétroliers (1974 et 1979), pour atteindre 29 % en 1982.

Les fluctuations du taux de marge sont plus amples dans l'industrie, à la fois sur moyenne période et au cours du cycle conjoncturel. Cette spécificité tient au

4 Salaire moyen par tête réel et taux de marge

taux de marge en %



contexte plus internationalisé et concurrentiel dans lequel elle évolue : l'industrie ressent plus directement les variations importantes de demande et de prix des matières premières. La forte baisse du taux de marge entre 1950 (45 %) et 1975 (26 %) résulte des effets de la salarisation et des hausses de taux de cotisations, mais aussi du fait que les gains de productivité par tête n'ont pas suffi à compenser les effets cumulés de la progression des salaires réels et de la dégradation des termes de l'échange. Après le premier choc pétrolier, l'augmentation du prix des matières premières a

été dans un premier temps plus vive que celle des prix à la production, si bien que le prix de la valeur ajoutée dégagée par la branche industrielle n'a pas suivi la progression des prix à la consommation. Entre 1975 et 1982, les hausses des taux de cotisations employeurs ont par ailleurs contribué pour -0,5 point par an à la diminution du taux de marge.

Les services marchands, moins exposés à la conjoncture extérieure, ont subi avec un décalage l'augmentation du prix de leurs consommations intermédiaires et les hausses plus fortes des rémunérations réelles par rapport aux gains de

productivité. Le taux de marge de l'industrie a atteint son point bas en 1975, celui des services marchands en 1982. Par la suite, les taux de marge des deux branches ont bénéficié de la politique de désinflation compétitive engagée durant les années 1980, ainsi que du contre-choc pétrolier de 1986. En 1989, les deux branches avaient ainsi retrouvé des taux de marge proches de ceux de 1974. Depuis le début des années 1990, les taux de marge de l'industrie et des services marchands ont baissé légèrement.

2 Décomposition des variations du taux de marge par branche d'activité

	Moyenne annuelle, en %			
	1950-1974	1975-1982	1983-1989	1990-2007
Branches principalement marchandes (hors agriculture et immobilier)				
Taux de marge en fin de période	36,2	29,1	35,9	31,9
Variation moyenne annuelle du taux de marge	-0,2	-0,9	1,0	-0,2
Contributions à la variation du taux de marge :				
des gains de productivité (+)	2,7	1,3	1,7	0,9
du salaire par tête réel (-)	2,5	1,4	0,5	0,7
de la salarisation (-)	0,3	0,1	0,0	0,1
du ratio prix de VA/prix de la consommation (-)	0,1	0,4	-0,1	0,4
du taux de cotisations employeurs (-)	0,1	0,3	0,2	-0,1
des autres éléments (+)	0,0	-0,1	-0,1	-0,1
dont industrie				
Taux de marge en fin de période	30,1	27,5	33,9	29,5
Variation moyenne annuelle du taux de marge	-0,5	-0,3	0,9	-0,2
Contributions à la variation du taux de marge :				
des gains de productivité (+)	3,5	2,1	2,2	2,1
du salaire par tête réel (-)	2,9	1,3	0,9	0,9
de la salarisation (-)	0,2	0,0	0,0	0,0
du ratio prix de VA/prix de la consommation (-)	0,7	0,4	0,1	1,3
du taux de cotisations employeurs (-)	0,1	0,5	0,3	-0,1
des autres éléments (+)	0,0	-0,2	-0,1	-0,2
dont services principalement marchands (hors immobilier)				
Taux de marge en fin de période	39,0	27,5	35,5	30,7
Variation moyenne annuelle du taux de marge	-0,1	-1,4	1,1	-0,3
Contributions à la variation du taux de marge :				
des gains de productivité (+)	2,3	0,9	1,3	0,5
du salaire par tête réel (-)	2,2	1,2	0,1	0,5
de la salarisation (-)	0,5	0,3	0,2	0,2
du ratio prix de VA/prix de la consommation (-)	-0,3	0,6	-0,3	0,2
du taux de cotisations employeurs (-)	0,1	0,1	0,1	-0,1
des autres éléments (+)	0,0	-0,1	0,0	0,0

Lecture : jusqu'en 1974, le taux de marge a baissé de 0,5 point par an dans l'industrie. La diminution du nombre de non-salariés contribue pour -0,2 point à cette baisse. Le différentiel entre prix de la valeur ajoutée et prix de la consommation pèse pour -0,7 point. La hausse des taux de cotisations employeurs contribue pour -0,1 point. La contribution des autres éléments provient principalement des effets des impôts liés à la production, nets des subventions d'exploitation.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Source

En juillet 2008, les comptes nationaux ont publié des séries rétroalées jusqu'en 1949. Elles sont disponibles dans la rubrique « **comptes nationaux annuels** » du site www.insee.fr.

Définitions

La **branche d'activité** regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique. Un secteur d'activité regroupe des entreprises classées selon leur activité principale.

Le **taux de marge** rapporte l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

Le **salaires moyen par tête** correspond au salaire annuel moyen brut par salarié. Pour être exprimées en termes réels, ses évolutions sont corrigées du déflateur de la consommation des ménages. Les **rémunérations** salariales intègrent en outre les cotisations sociales employeurs.

La **productivité du travail** rapporte la valeur ajoutée en volume à l'emploi, mesuré en personnes physiques (productivité par tête) ou en heures (productivité horaire).

Bibliographie

P.-A. Pionnier, J. Bournay, « L'économie française : ruptures et continuités de 1959 à 2006 », *Insee Première* n° 1136, 2007.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2008

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
T. Méot, C. Pfister
Maquette : PDC
Code Sage IP081201
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2008

